

FICHE TECHNIQUE SUR LA SÉCURITÉ DES SUBSTANCES

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

NOM COMMERCIAL:	Stratifiés de Série RO4000®
FAMILLE CHIMIQUE:	Matériaux Composites Thermodurcis
CLASSIFICATION HMIS:	S 1 I 1 R 0
UTILISATION DU PRODUIT	Cartes de Circuits Imprimés
DATE D'ÉMISSION:	19/2/2018
IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE	Rogers Corporation 100 South Roosevelt Avenue Chandler, AZ 85226-3415 Téléphone: 001-480-961-1382 Télécopieur: 001-480-961-4533 Courriel: msdsinfo@rogerscorporation.com

2. IDENTIFICATION DES RISQUES

CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE:	NE
ÉTIQUETAGE EXIGÉ:	NE
EFFETS DE SUREXPOSITION:	La manutention normale ne devrait en produire aucun. L'usinage peut créer de la poussière. Le traitement du matériau à des températures supérieures à la température de décomposition peut dégager des vapeurs toxiques.
INHALATION:	La poussière peut irriter les voies respiratoires. L'exposition aux vapeurs de cuivre peut causer des symptômes de Fièvre des Fondateurs ou de Fièvre des Polymères. Elle est caractérisée par des symptômes de grippe (fièvre, frissons, douleurs musculaires) qui durent 24 heures environ.
CONTACT AVEC LES YEUX:	La poussière peut provoquer une irritation. Rincer les yeux avec de l'eau et, au besoin, obtenir des soins médicaux.
CONTACT AVEC LA PEAU:	La poussière peut provoquer une irritation mécanique.
INGESTION:	Aucun n'est connu.
CHRONIQUE:	Le CIRC a classé la fibre de verre à filament continu dans le Groupe 3 (Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme).

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Cette substance est produite sous forme d'un "article" selon la définition contenue dans 20 CFR 1910.1200 et dans le RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006, et est donc exempté des exigences de la Norme de Communication des Dangers et de REACH. Comme cette substance ne libère aucun produit chimique dangereux et n'entraînera pas l'exposition à un tel produit dans les conditions normales d'utilisation, aucune Fiche Technique sur la Sécurité des Substances n'est exigée.

<u>Nom Chimique</u>	<u>N° CAS</u>	<u>FINECS</u> <u>/ELINCS</u>	<u>%</u>	<u>PEL¹ OSHA</u>	<u>TLV¹ ACGIH</u>	<u>Classification de l'UE</u>
---------------------	---------------	---------------------------------	----------	-----------------------------	------------------------------	-------------------------------

Silice Fondue	60676-86-0	262-373-8	Varie	5 mg/m ³ (Pouss. Resp.)	3 mg/m ³ (Pouss. Resp.)	Non classé sous 67/548/EEC
Fibre de Verre à Filament Continu	65997-17-3	266-046-0	Varie	5 mg/m ³ (Pouss. Resp.)	1 f/cc	Non classé sous 67/548/EEC
Cuivre	7440-50-8	231-159-6	Varie	1 mg/m ³ (Poussière et brouillard)	1 mg/m ³ (Poussière et brouillard)	Non classé sous 67/548/EEC

¹ PEL = Limite d'exposition admissible; TLV = Concentration maximale admissible ; OEL = Limite d'exposition professionnelle

4. PREMIERS SOINS

INHALATION:	Déplacer la victime à l'air frais et obtenir des soins médicaux si les symptômes persistent.
CONTACT AVEC LES YEUX:	Rincer les yeux à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Obtenir des soins médicaux si les symptômes persistent.
CONTACT AVEC LA PEAU:	Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et rincer la partie avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Obtenir des soins médicaux si les symptômes persistent.
INGESTION:	S.O.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

POINT D'ÉCLAIR: TEMPÉRATURE D'AUTOINFLAMMATION:	NE °C (°F) NE °C (°F)	Limites d'Inflammabilité: NE
MOYENS D'EXTINCTION:	<input checked="" type="checkbox"/> Brouillard d'eau <input checked="" type="checkbox"/> Mousse <input checked="" type="checkbox"/> CO ₂ <input checked="" type="checkbox"/> Poudre chimique <input checked="" type="checkbox"/> Autre -	
MESURES PARTICULIÈRES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE:	La décomposition lors d'un incendie peut produire des fumées toxiques. Les pompiers devraient être munis d'appareils respiratoires autonomes et de tenues de feu.	
RISQUES PARTICULIERS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION:	Aucun n'est connu.	

6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES:	En cas d'incendie, des fumées toxiques sont dégagées. Porter un équipement de protection adéquat. Ne pas respirer les poussières. Éliminer les sources d'ignition. Éviter le contact avec la peau et les yeux.
PRÉCAUTIONS POUR L'ENVIRONNEMENT:	Ne pas laisser pénétrer dans le réseau d'assainissement, les eaux superficielles ou le sol.
MÉTHODES DE NETTOYAGE:	Balayer ou ramasser à la pelle pour mettre dans un récipient adéquat en vue de l'élimination. Éviter de produire des poussières nuisibles.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

MANUTENTION:	Porter l'équipement de protection adéquat, voir la Section 8.
STOCKAGE:	Garder le récipient dans un lieu frais et bien ventilé.

8. MOYENS TECHNIQUES DE CONTRÔLE/PROTECTION INDIVIDUELLE

PROTECTION RESPIRATOIRE:	Aucune n'est requise dans des conditions normales. Si la ventilation mécanique est absente ou inadéquate pour maintenir les niveaux d'exposition en dessous de ceux indiqués à la Section 2, un appareil respiratoire conforme aux exigences de NIOSH devrait être utilisé. Une personne qualifiée devrait évaluer chaque situation.
<u>VENTILATION</u>	
LOCALE:	Recommandée pour toutes les opérations industrielles.
GÉNÉRALE:	Recommandée pour toutes les opérations industrielles.
<u>PROTECTION INDIVIDUELLE</u>	
MAINS:	Gants pour éviter le contact avec la peau, si on le désire.
YEUX:	Des lunettes de sécurité munies d'écrans latéraux sont recommandées dans toutes les opérations industrielles.
PEAU:	Aucune n'est requise.
AUTRE:	Douche de sécurité/lave-œil dans la zone.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE:	Tableau blanc revêtu de cuivre
ODEUR:	Aucune
ÉTAT PHYSIQUE:	Solide
POINT D'ÉBULLITION:	S.O.
POINT DE FUSION:	S.O.
POINT DE CONGÉLATION:	S.O.
POINT D'ÉCLAIR:	S.O.
SOLUBILITÉ DANS L'EAU:	S.O.
DENSITÉ DE VAPEUR:	S.O.
PRESSION DE VAPEUR:	S.O.
POIDS SPÉCIFIQUE:	S.O. (Eau = 1)
COEFFICIENT DE PARTAGE:	S.O.
TAUX D'ÉVAPORATION:	S.O.
DENSITÉ RELATIVE:	S.O.
VISCOSITÉ:	S.O.
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION:	S.O.
TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION:	S.O.
PH:	S.O.
INFLAMMABILITÉ:	S.O.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ	Stable
CONDITIONS À ÉVITER:	NE
MATÉRIAUX À ÉVITER:	NE
POLYMÉRISATION DANGEREUSE:	Ne se produit pas
PRODUITS DANGEREUX DE DÉCOMPOSITION:	La décomposition peut émettre du bromure d'hydrogène, des oxydes de carbone, de l'acroléine, des composés halogénés, des cétones, des aldéhydes, du méthane et du méthanol.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

STATUT CARCINOGENÈ: Le CIRC a classé la fibre de verre à filament continu dans le Groupe 3 (Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme).

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

ÉCOTOXICITÉ:
NA

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES/
CHIMIQUES QUI AFFECTENT
L'ÉLIMINATION: Aucune

DONNÉES DE TOXICITÉ
ENVIRONNEMENTALE: NA

MÉTHODE D'ÉLIMINATION DES
DÉCHETS: Éliminer conformément aux lois et règlements fédéraux, d'état, provinciaux et locaux applicables.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

NUMÉRO ONU: Pas Réglementé

DÉSIGNATION OFFICIELLE DE
TRANSPORT ONU: Pas Réglementé

CLASSE DE DANGER (ES): Pas Réglementé

GROUPE D'EMBALLAGE: Pas Réglementé

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX: NE

15. DONNÉES RÉGLEMENTAIRES

RÉGLÈMENTS INTERNATIONAUX:

Canada (DSL/NDL): Article – exempté.

Australie (ACIS): Article – exempté.

Corée (KECI): Article – exempté.

Japon (ENCS, MITI): Article – exempté.

Chine (IECSC): Article – exempté.

Directive de l'UE 2011/65/EC (RoHS): Ne contient aucune des substances ajoutées intentionnellement faisant l'objet de la directive RoHS.

Europe:

Symbole: Non classé selon les directives 1999/45/EC et 2001/60/EC (préparations dangereuses).

Phrase(s)-R: S.O.

Phrase(s)-S: S.O.

TSCA: Tous les ingrédients sont classés ou exemptés par TSCA.

(*Toxic Substances Control Act*):

CERCLA: S.O.

(*Comprehensive Emergency Response, Compensation, and Liability Act*):

SARA TITLE III: S.O.

(*Superfund Amendments and Reauthorization Act*):

CATÉGORIES DE DANGERS 311/312: Aucune

Ce produit contient les produits chimiques toxiques suivants qui sont soumis à l'obligation de déclaration conformément à la Section 313 de la loi *Emergency Planning and Community Right-To-Know Act* de 1986 et 40 CFR 372:

<u>N° CAS</u>	<u>NOM CHIMIQUE</u>	<u>POURCENTAGE EN POIDS</u>
7440-50-4	Cuivre	Varie

16. AUTRES DONNÉES

S.O. = Sans objet
NE = Non Établi
NC = Non Classé

FICHER: 99038-RO4000 Series Laminates-02192018
PRÉPARÉ PAR: Curtis Kempton
REVISÉ PAR: EHS Department
REVISÉ PAR: Michal Werbecki

Date de Préparation: 13/03/2014

LES INFORMATIONS CONTENUES DANS CETTE FICHE TECHNIQUE SONT BASÉES SUR DES DONNÉES RÉPUTÉES EXACTES. CEPENDANT, AUCUNE GARANTIE EXPRESSE OU TACITE N'EST ACCORDÉE CONCERNANT L'EXACTITUDE DE CES DONNÉES OU LES RÉSULTATS QUI POURRAIENT ÊTRE OBTENUS DE L'UTILISATION DE CES DONNÉES.

ROGERS CORPORATION N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ CONCERNANT TOUTES BLESSURES OU DOMMAGES MATÉRIELS QUI POURRAIENT ÊTRE CAUSÉS PAR LE PRODUIT AUX ACHETEURS, UTILISATEURS OU TIERS. LESDITS ACHETEURS OU UTILISATEURS ASSUMENT TOUS LES RISQUES ASSOCIÉS À L'UTILISATION DU PRODUIT.